



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du vendredi 22 novembre 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 15 novembre 2013

Publié le 25 novembre 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 67

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 10

SCRUTIN : POUR : 77

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

#### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Michel ROTGER
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	Mme Claude DARCIAUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Françoise TENENBAUM	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Gilles MATHEY
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	Mme Françoise EHRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Christine MARTIN	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Gérard DUPIRE	Mme Nathalie KOENDERS	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Murat BAYAM
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Michel BACHELARD
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Gilles TRAHARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick MOREAU	Mme Stéphanie MODDE	Mme Michèle CHALLAUX
M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER	Mme Françoise VANNIER-PETIT.
M. Didier MARTIN	M. Franck MELOTTE	
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	

#### *Membres absents :*

M. Christophe BERTHIER	CAMBILLARD
Mme Nelly METGE	M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Jean-Philippe SCHMITT	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Philippe GUYARD	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Pierre-Olivier LEFEBVRE	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Rémi DELATTE	Mme Joëlle LEMOUZY pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
M. Philippe BELLEVILLE	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
M. Norbert CHEVIGNY	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Jean DUBUET	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**ZI Dijon-Longvic - 4 boulevard Eiffel - Cession d'un tènement foncier par promesse synallagmatique de vente**

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, le Grand Dijon a procédé à l'acquisition de l'ensemble industriel situé 4 boulevard Eiffel, dans la zone industrielle Dijon-Longvic, par arrêté de préemption du 21 décembre 2012.

Cette acquisition a permis de disposer d'une emprise foncière mobilisable, à même de répondre dans les meilleures conditions aux besoins d'implantations d'entreprises et au développement de la zone d'activités.

La SCI « Du Lion » a fait part de son intérêt pour l'acquisition de la totalité de ce tènement foncier, d'une superficie de 1 ha 59 a 02 ca. Il sera ainsi réalisé sur ce site des nouveaux bâtiments, destinés tout à la fois à l'accueil d'entreprises et d'activités artisanales.

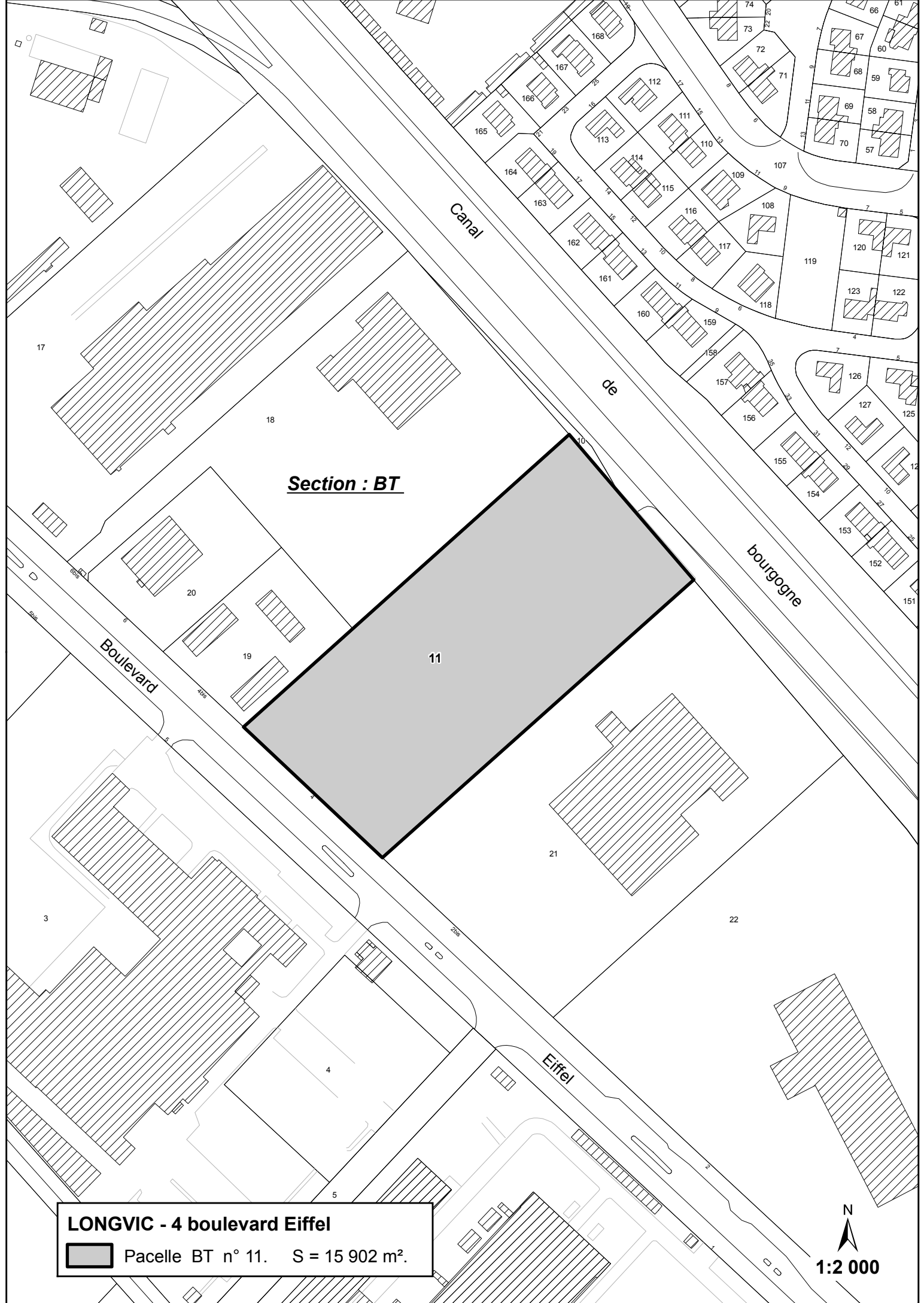
Il est proposé de céder ce bien à la SCI « Du Lion » moyennant le montant de 660 000 € hors droits et taxes, conforme à l'évaluation de France Domaine.

Cette cession se traduira par l'établissement d'une promesse synallagmatique de vente assortie notamment des conditions suspensives suivantes : démolition des bâtiments actuels par le Grand Dijon et à sa charge, réalisation par le Grand Dijon d'une étude de sols ne révélant aucune pollution incompatible avec le projet d'activités économiques envisagé par l'acquéreur, le Grand Dijon se réservant la possibilité de prendre en charge les éventuelles mesures de dépollution, obtention du permis de construire purgé de tous recours.

Vu l'avis des Commissions,

**LE CONSEIL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :**

- **d'autoriser** la cession au profit de la SCI «Du Lion» - Route de Gray - 21490 Varois-et-Chaignot du tènement foncier situé 4 boulevard Eiffel dans la zone industrielle de Dijon-Longvic, d'une superficie de 1 ha 59 a 02 ca, cadastré section BT n°11 ;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette cession moyennant le prix de 660 000 € hors droits et taxes ;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette cession par promesse synallagmatique de vente, assortie notamment des principales conditions suspensives suivantes : démolition des bâtiments actuels par le Grand Dijon et à sa charge, réalisation par le Grand Dijon d'une étude de sols ne révélant aucune pollution incompatible avec le projet d'activités économiques envisagé par l'acquéreur, le Grand Dijon se réservant la possibilité de prendre en charge les éventuelles mesures de dépollution, obtention d'un permis de construire purgé de tous recours, puis par acte notarié ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier et autoriser Monsieur le Trésorier à percevoir le produit de la vente.



**Section : BT**

11

**LONGVIC - 4 boulevard Eiffel**  
Pacelle BT n° 11. S = 15 902 m<sup>2</sup>.

N  
**1:2 000**